

Cdg 35

REÇU LE
24 JUIL. 2017
CENTRE DE GESTION DE LA FPT
LE PERBRE
LE PERBRE

Destinataires :
Mesdames et Messieurs les membres de la C.A.P.

MAIRIE DE DOMAGNÉ
COURRIER "ARRIVÉ"
30 MAI 2017
Suite à donner :

CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE Catégorie A

Procès-verbal de la séance du 25 avril 2017

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS

Titulaires		Suppléants	
- M. BERNARD Jean-Jacques, <i>Président du Centre de Gestion</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Mme SIMON-GLORY Evelyne, <i>Maire de Plesder</i>	<input checked="" type="checkbox"/>
- M. MARECHAL Joseph, <i>Adjoint au Maire de Le Pertre</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Mme DAUCE Marie-Hélène <i>Maire de Romillé</i>	<input type="checkbox"/>
- Mme PETARD-VOISIN Chantal, <i>Adjointe au Maire de Le Rheu</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Mme PERRAULT Ghislaine <i>Adjointe au Maire de Monterfil</i>	<input type="checkbox"/>
- M. RENOUE Bernard, <i>Maire de Domagné</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	- M. LE COZ Louis, <i>Adjoint au Maire de Redon</i>	<input type="checkbox"/>
- M. LEFEUVRE Michel, <i>Vice-Président de St Malo Agglomération</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	- M. LE BLOND Grégoire <i>Maire de Chantepie</i>	<input type="checkbox"/>
- M. LAUNAY Alain, <i>Maire de Pleurtuit</i>	<input type="checkbox"/>	- M. HARDY Jean-Pierre, <i>Vice-Président de Fougères Agglomération</i>	<input type="checkbox"/>
- Mme BOUCHER Marie-Claire, <i>Maire de St Georges de Reintembault</i>	<input type="checkbox"/>	- Mme LE MEN Brigitte, <i>Maire de Montgermont</i>	<input checked="" type="checkbox"/>

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Titulaires		Suppléants	
- M. EVEILLARD Daniel (C.F.D.T.), <i>Directeur - Rennes Métropole</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	- M. MAILLARD Jean-Luc (C.F.D.T.), <i>Conservateur en Chef du Pat. - Rennes Métropole</i>	<input type="checkbox"/>
- M. JOLY Gérard (S.N.D.G.C.T.), <i>Directeur - Bruz</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	- M. LEMOINE Marc (S.N.D.G.C.T.), <i>DGS - CdC Bretagne Romantique</i>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Mme CLARET Corinne (C.F.D.T.), <i>Attaché Ppal - Rennes Métropole</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	- M. CABON Paul (C.F.D.T.), <i>Prof. Ens. Art. - EESAB - Rennes</i>	<input type="checkbox"/>
- Mme JOUANNEAU Laurence (C.F.D.T.), <i>Attaché - CIAS Ouest de Rennes - Mordelles</i>	<input type="checkbox"/>	- Mme PAGOT Béatrice (C.F.D.T.), <i>Attaché Ppal - CCAS/EHPAD Goven</i>	<input type="checkbox"/>
- Mme PLEMERT Françoise (S.N.D.G.C.T.), <i>Attaché Ppal - Vallons Hte Bret. Communauté</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Mme LE GOFF Dominique (S.N.D.G.C.T.), <i>Attaché - CDG35</i>	<input type="checkbox"/>
- Mme MOREL Claudine (C.F.T.C.), <i>Attaché - Fougères Agglomération</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	- M. VILSALMON Maxime (C.F.T.C.), <i>Attaché - Maen Roch</i>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Mme CORMIER Françoise (C.G.T.), <i>Attaché de Cons. - Rennes Métropole</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	- M. CHAVROCHE Philippe (C.G.T.), <i>Ingénieur Ppal - Rennes Métropole</i>	<input checked="" type="checkbox"/>

ADMINISTRATION DU CDG

- M. PAVIOT Jean-Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	- Mme DESGROUAS Karine	<input checked="" type="checkbox"/>
- Mme GAUBERT Séverine	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Le Président de la séance de la Commission Administrative Paritaire, M. BERNARD, ouvre celle-ci à 9 h 00

Il procède à l'appel des membres et constate que le quorum requis est atteint.

Le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2017 est approuvé par les membres.

Il est ensuite procédé à la désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint de séance :

Secrétaire - collège des élus : M. RENOUE - Maire de Domagné

Secrétaire Adjointe - collège du personnel : Mme MOREL (CFTC) - Fougères Agglomération

Le Président propose alors d'étudier les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Le Président rappelle aux membres leur obligation de confidentialité en ce qui concerne le présent document ainsi que les tableaux de propositions d'avancements d'échelon et de grade.

➤ Rubrique 10 - Avancement d'échelon 2016

- 3 avis favorables sont émis, à l'unanimité des membres votants, pour les avancements d'échelon à la durée minimum.

➤ Rubrique 10 - Avancement de grade 2016

- 3 avis favorables sont émis, à l'unanimité des membres votants, pour l'avancement de grade.

➤ Rubrique 14 - Mise(s) à disposition

Dossiers 14-01 à 14-08

- 8 avis favorables sont émis, à l'unanimité des membres votants, au renouvellement de mise à disposition totale ou partielle concernant les cadres d'emplois suivants :
 - Attachés (5)
 - Ingénieurs (3)

➤ Rubrique 15 - Disponibilité(s)

Disponibilité(s) de courte durée / congé sans traitement

Dossier 15-09

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour l'octroi de disponibilité de courte durée concernant les cadres d'emplois suivants :
 - Attachés (1)

Disponibilité(s) pour convenances personnelles

Dossiers 15-10 et 15-17

- 8 avis favorables sont émis, à l'unanimité des membres votants, pour l'octroi ou le renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles concernant les cadres d'emplois suivants :
 - Ingénieurs (1)
 - Attachés (7)

➤ Rubrique 16 - Détachement(s)

Départ

Dossier 16-18

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le détachement auprès d'un établissement public concernant le cadre d'emplois des attachés.

Dossier 16-19

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le détachement auprès d'un établissement public concernant le cadre d'emplois des attachés.

Dossier 16-20

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le détachement auprès d'un établissement public concernant le cadre d'emplois des attachés.

Nomination(s) sur emploi fonctionnel

Dossier 16-21

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le renouvellement d'un détachement d'un attaché principal sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services des communes de 10 à 20 000 habitants.

Dossier 16-22

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le détachement d'un ingénieur principal sur l'emploi fonctionnel de Directeur des Services Techniques des communes de 10 à 20 000 habitants.

Dossier 16-23

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le renouvellement d'un détachement d'un attaché principal sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services des communes de 2 à 10 000 habitants.

Dossier 16-24

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le détachement d'un ingénieur principal sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services d'établissements publics locaux de 40 à 150 000 habitants.

Dossier 16-25

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le détachement d'un attaché sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services des communes de 2 à 10 000 habitants.

Dossier 16-26

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le détachement d'un attaché principal sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services des communes de 10 à 20 000 habitants.

Dossier 16-27

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le détachement d'un attaché sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services d'établissements publics locaux de 40 à 150 000 habitants.

Dossier 16-28

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le détachement d'un attaché hors classe sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services d'établissements publics locaux de 40 à 150 000.

Dossier 16-29

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour le détachement d'un administrateur sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services d'établissements publics locaux de 40 à 80 000 habitants.

Intégration(s) après détachement

Dossier 16-30

- 1 avis favorable est émis, à l'unanimité des membres votants, pour l'intégration dans le cadre d'emplois des puéricultrices au grade de puéricultrice hors classe.

➤ Rubrique 22 - Mutation interne

Dossier 22-31

- Demande de mutation interne d'un attaché principal.
- Après l'étude du dossier, la demande de mutation interne est soumise au vote (4 voix pour et 9 abstentions)
- Compte tenu du résultat du vote, 1 avis favorable est émis à la majorité des membres votants à la demande de mutation interne à compter du 1^{er} mai 2017.
- Les membres rappellent d'une part, que les missions confiées doivent être en adéquation avec le grade de l'intéressée et d'autre part, que l'avis de l'instance doit être préalable à la mise en œuvre de la décision.
- Les membres du SNDGCT déclarent : « Nous avons accompagné Madame BOUGUET tout au long de cette procédure de modification de sa fiche de poste.

Je voudrai d'abord en introduction évoquer la situation particulière des Directeurs Généraux de service. Ils occupent normalement un emploi fonctionnel, statut particulier, lié à leur positionnement comme collaborateur principal du maire. Il peut être mis fin à tout moment à leurs fonctions tout en respectant une procédure fixée par la loi.

On ne conteste pas cette disposition mais on est très attentif quant à ses modalités d'application. Un certain nombre de nos collègues, soit à leur demande, soit de par la volonté du Maire, ne bénéficient pas de cette fonctionnalité et donc du bénéfice d'un régime indemnitaire inhérent aux responsabilités et aux risques liés au poste mais ils en assument l'intégralité des responsabilités. Madame BOUGUET faisait fonction de DGS mais n'en avait pas le titre ce que nous pouvons regretter.

Je voudrai maintenant évoquer ce dossier tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme, en arrêt maladie depuis plusieurs semaines, Madame BOUGUET a demandé un rendez-vous avec son maire quelques jours avant sa reprise pour faire un point sur les dossiers. Monsieur le Maire lui annonce lors de ce rendez-vous sa volonté de mettre fin à ses missions de DGS et de la remplacer par un collègue, cadre A de la collectivité avec application dès son retour le Maire partant pendant cette même période en vacances et sans en avoir informé le personnel ni sans avoir pris le temps de réfléchir à la nouvelle organisation. Il demande à Madame BOUGUET de faire des propositions en collaboration avec le futur DGS.

Beaucoup d'amateurisme dans la démarche.

Sur le fond, nous ne sommes pas là pour juger les motifs de la décision mais seulement pour faire en sorte que cette décision soit humainement gérée dans l'intérêt de l'agent, des agents de la collectivité et de la collectivité. La réaffectation de la DGS sur d'autres missions, le nouveau positionnement d'un responsable de pôle sur un poste de DGS et l'impact sur les missions de certains agents nécessitent un minimum de réflexion et de rencontres pour redéfinir les fiches de poste de chacun. Dans son argumentaire, Monsieur le Maire explique que cette décision a été prise dans l'intérêt de l'agent ; il précise que Madame BOUGUET pourra travailler plus sereinement sans mettre sa santé en péril et faire pleinement profiter la collectivité de son expertise. Nous sommes en droit de nous interroger sur les conséquences de la méthode employée sur la santé de notre collègue ; il n'y avait sans doute pas acte intentionnel mais beaucoup d'amateurisme, de brutalité en termes de gestion humaine.

Nous avons échangé à plusieurs reprises avec le Maire et notre collègue et nous sommes arrivé à un compromis tant sur la fiche de poste, la rémunération et la mise en place de la nouvelle organisation.

Pour toutes ces raisons, le syndicat que je représente s'abstiendra sur ce dossier et souhaite que cette intervention soit mentionné dans le compte-rendu de la CAP ».

➤ Rubrique 23 - Révision de compte-rendu d'entretien professionnel (CREP)

Dossier 23-32

- Demande de révision de compte-rendu d'entretien professionnel d'un professeur d'enseignement artistique
- Après l'étude du dossier, la demande de révision de compte-rendu d'entretien professionnel est soumise au vote (3 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions)
- Compte tenu du résultat du vote, un avis défavorable est émis à la majorité à la demande de révision de compte-rendu d'entretien professionnel.
- Les membres de la CGT souhaitent que les préconisations médiales soient respectées.

➤ Bilan d'activité 2016 des Commissions Administratives Paritaires

Un bilan quantitatif de l'activité des Commissions Administratives Paritaires par nature des saisines a été remis sur table aux membres et est commenté en séance.

Pour la présente Commission, il est rappelé les dossiers sensibles qui lui ont été soumis pour avis. Une information sur les suites données aux avis est apportée aux membres au vu des éléments portés à la connaissance du Centre de Gestion.

➤ Informations

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h15

La prochaine Commission Administrative Paritaire de catégorie A est fixée au :

Mardi 27 juin 2017

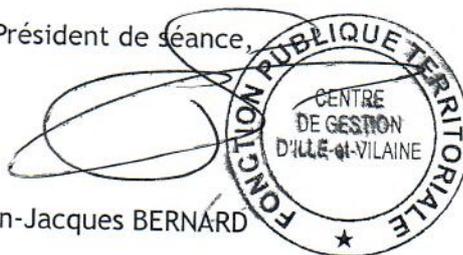
Ordre du jour : Dossiers divers
Promotion interne

Date limite d'envoi des dossiers : dossiers divers : 26 mai 2017

Commission Administrative Paritaire suivante : 16 octobre 2017

Le Président de séance,

Jean-Jacques BERNARD



L.Z.

Le Secrétaire,

M. RENO
Maire de Domagné

La Secrétaire Adjointe,

Mme MOREL
Fougères Agglomération

